

Questionnaire de santé

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

- 1 Répondez au questionnaire ci-dessous par OUI ou NON
- 2 **OUI** à au moins une question ? → Fournissez un **certificat médical** avec votre inscription.
NON à toutes les questions → Cochez la **case NON** du bulletin d'inscription
- 3 Conservez ce questionnaire par devers vous

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicable ?		
2) Avez - vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

Pourquoi un questionnaire de santé ?

Depuis la Loi de Santé, vous ne devez fournir un certificat médical que tous les 3 ans, à condition de répondre **NON** à l'ensemble des questions du questionnaire.

Cette **autoévaluation** doit rester personnelle.
Ne donnez pas votre questionnaire à l'association.

Si vous répondez **OUI** à au moins une question, le certificat médical est à **renouveler tous les ans**.

Si vous répondez **NON** à l'ensemble des questions, **cochez la case NON** du bulletin d'inscription et renouvelez votre certificat tous les 3 ans.

Infos pratiques

Les cours se déroulent :

- au gymnase municipal **32 cours Bayard**, Lyon 2^e
OU
- à la **halle aux fleurs**, 66 rue Smith, Lyon 2^e.

Ils disposent de vestiaires non mixtes pour se changer sur place, ainsi que de douches.

